



Objectifs



Mettre en œuvre et gérer une démarche de prévention des risques professionnels, en s'appuyant sur les valeurs essentielles et les bonnes pratiques de l'Assurance Maladie-Risques Professionnels / INRS

- Situer son entreprise au regard de la prévention des risques
- Repérer les risques d'atteinte à la santé des salariés
- Identifier, mettre en œuvre et effectuer un suivi des mesures de prévention à partir de l'évaluation des risques

Public concerné

- Dirigeant d'entreprise
- Pré-requis : aucun
- Groupe de 12 stagiaires maximum

Durée

- 7 heures de face à face pédagogique

Formateur

- Formateur en risques professionnels
- Formateur agréé CARSAT Pays de la Loire sur les thèmes suivants : Évaluation des risques professionnels, Sauveteur Secouriste du Travail, Analyse de l'Accident du Travail et Salarié Désigné Compétent
- Intervenante en Prévention des Risques Professionnels (IPRP) enregistrée à la DREETS des Pays de la Loire
- Formateur et consultant en Risques Psychosociaux certifié

Méthodes & programme

- Formation en présentiel : Exercices d'application et études de cas
- Participation active des stagiaires, travail en groupe et en sous-groupe
- Plusieurs modalités d'évaluation des compétences sont prévues lors de cette formation :
 - Questionnaires
 - Cas concrets

Les conditions de réussite d'une démarche de prévention

- La réglementation SSCT
- Les accidents du travail, de trajets et maladies professionnelles
- Le principe d'apparition du dommage
- Les acteurs de la prévention
- Les enjeux humains
- Les enjeux économiques
- Les enjeux juridiques

L'état des lieux de l'entreprise vis-à-vis de la prévention

- Les outils de repérage DIGEST et GPSST

La méthode d'évaluation des risques professionnels

La méthode d'analyse d'un accident du travail

- L'I.T.A.MA.MI
- La méthode de l'arbre des causes



Méthodes & programme

La hiérarchisation des mesures de prévention

- Les 9 principes Généraux de Prévention
- Les 7 critères de choix

La mise en place et le suivi d'un plan d'action

Être capable de proposer et de suivre un plan d'action en SSCT

- La mise en place d'un plan d'action
- La présentation du plan d'action
- La gestion et le suivi

Pour illustrer la formation, il est intéressant que les stagiaires puissent emporter le jour de la formation les documents suivants :

- Bilan annuel de prévention ;
- PAPRIACT ;
- Document unique ;
- Livret d'accueil ;
- Plan de prévention ;
- Protocole de sécurité.

Coût

INTRA

850 € TTC pour la journée de formation plus les frais de déplacement